



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS BFC

Séance du 10 décembre 2025

Délibération du CA

Objet : Budget rectificatif n°2 2025

Document(s) joint(s) : Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation ;

Vu les articles R822-1 à R822-34 du code de l'éducation ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 aout 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Crous BFC ;

Vu les documents relatifs au budget rectificatif n°2 2024 présentés en conseil d'administration.

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 561 ETPT sous plafond et 1 ETPT hors plafond
- 74 297 753 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 25 927 000 € personnel
 - 28 697 608 € fonctionnement
 - 19 673 145 € investissement
- 56 512 499 € de crédits de paiement dont :
 - 25 927 000 € personnel
 - 22 709 581 € fonctionnement
 - 7 875 918 € investissement
- 56 524 556 € de prévisions de recettes
- + 12 057 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- + 41 382 € de variation de trésorerie
- + 1 098 321 € de résultat patrimonial
- + 2 056 966 € de capacité d'autofinancement
- + 62 815 € de variation du fonds de roulement

La présente délibération est adoptée à *l'unanimité / à la majorité* des membres du Conseil d'administration :

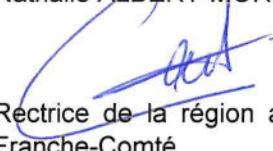
Nombre de membres composant le CA : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Quorum atteint : oui
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Besançon

Le 10 décembre 2025

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,


Rectrice de la région académique Bourgogne
Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités